Nations Unies E/AC.51/2011/L.3

Conseil économique et social

Distr. limitée
24 juin 2011
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination
Cinquante et unième session
6 juin-1er juillet 2011
Point 6 de l'ordre du jour
Ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Comité

Note du Secrétariat

1. Conformément à l'alinéa e) du paragraphe 2 de la résolution 1979/41 du Conseil économique et social et au paragraphe 2 de la résolution 34/50 de l'Assemblée générale, le Comité doit présenter au Conseil et à l'Assemblée, pour examen, l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session, ainsi que la documentation nécessaire.

2. Dans sa décision 1983/163, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de signaler à l'attention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, avant qu'ils adoptent des décisions, toute demande de documentation que le Secrétariat ne serait pas en mesure de satisfaire dans les délais prévus et dans les limites de ses ressources approuvées, et d'appeler l'attention des organes intergouvernementaux sur les cas où des documents risquent de faire double emploi et sur ceux où il serait possible de regrouper ou de fondre des documents portant sur des sujets similaires ou apparentés, afin de rationaliser la documentation.

3. Le projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Comité présenté ci-après a été établi sur la base des textes portant autorisation des travaux existants et sera mis au point à la fin de la session en cours compte tenu des recommandations adoptées par le Comité.

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Comité

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.

11-38859 (F) 280611 280611

Merci de recycler

3. Questions relatives aux programmes :

   a) Rapport sur l'exécution du programme;

      Documentation

      Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2010-2011

   b) Planification des programmes;

      Documentation

      Rapport du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 : première partie, plan-cadre, et deuxième partie, plan-programme biennal (résolutions 59/275, 62/224 et 65/244 de l'Assemblée générale)

   c) Évaluation.

      Documentation

      Examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-neuvième session sur l'évaluation thématique des organes de coordination des Nations Unies : rapport du Bureau des services de contrôle interne

      Examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-neuvième session sur l'évaluation thématique des enseignements tirés : protocoles et pratiques : rapport du Bureau des services de contrôle interne

      Examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-neuvième session sur l'évaluation de l'appui fourni par les Nations Unies aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral, aux petits États insulaires en développement et à l'Afrique : rapport du Bureau des services de contrôle interne

4. Questions de coordination :

   a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination;

      Documentation

      Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2011/12

   b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

      Documentation

      Rapport du Secrétaire général sur l'engagement du système des Nations Unies en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection.

6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session.

7. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-deuxième session.